

Les PME familiales en question

PwC présente les résultats de ses recherches à propos des entreprises familiales luxembourgeoises.

La table ronde de la première des Journées de l'économie, hier, à la Chambre de commerce, a permis de dégager qu'il y a de graves problèmes avec la transmission d'entreprise.

De notre journaliste
Jean Rhein

Les Journées de l'économie de PricewaterhouseCoopers sont déjà une tradition. Elles réunissent de nombreux acteurs de l'économie luxembourgeoise et de la Grande Région. Le sujet de la première journée était consacré aux entreprises familiales et les PME traditionnelles au cœur de l'économie luxembourgeoise. Il s'agissait de répondre également à la question, comment elles peuvent assurer leur développement dans un monde globalisé.

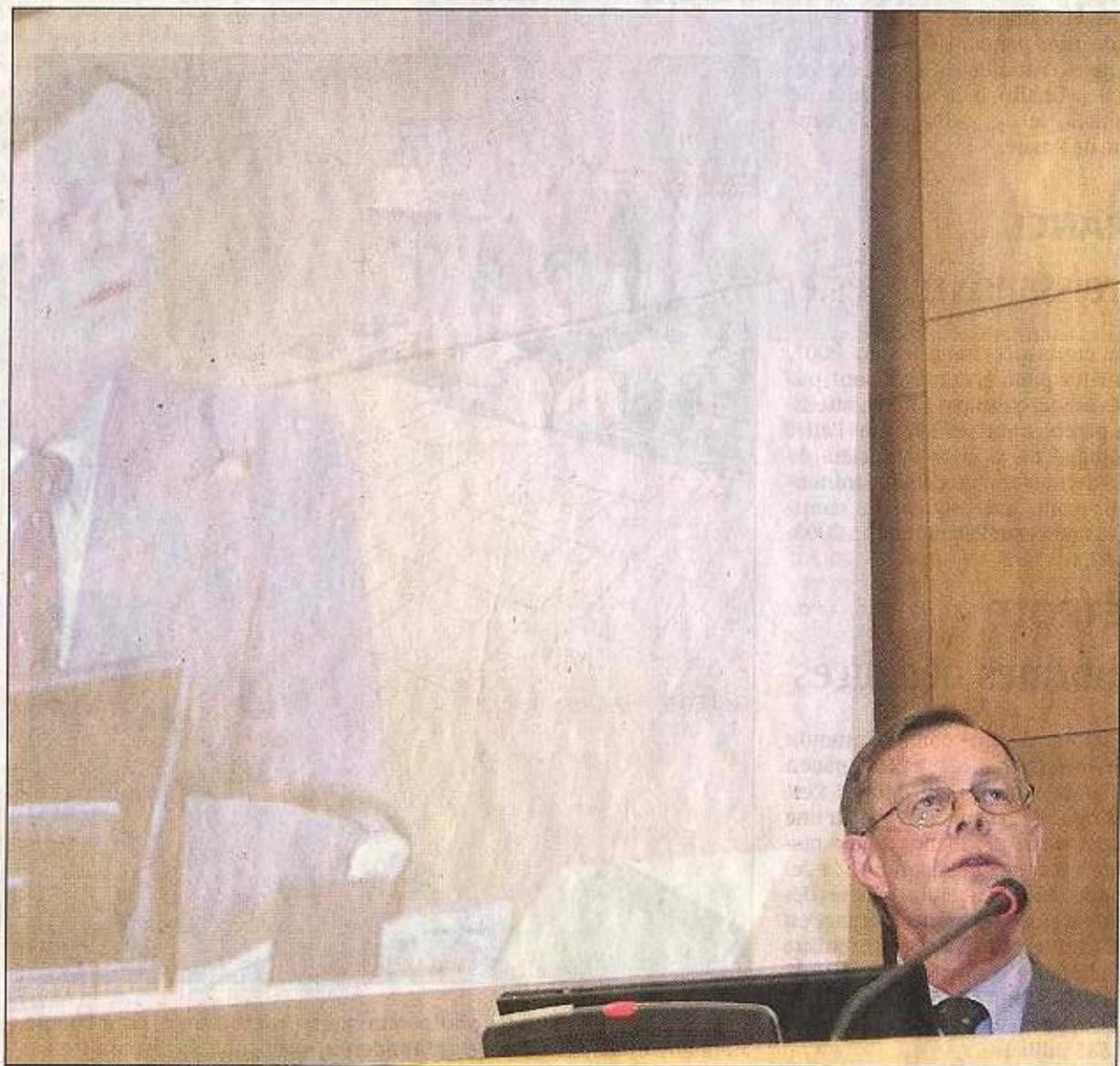
Rachel Gaessler de l'initiative 1, 2, 3 GO a rappelé quelques chiffres clés de ce réseau interrégional d'experts destiné à assister de jeunes promoteurs d'entreprise dans l'élaboration et la mise en place d'un plan d'affaires. Pas moins de 1 620 plans ont été soumis dans le courant des années - actuellement, la 8^e série est en cours; quelque 160 projets ont été récompensés et autant d'entreprises ont été créées. L'un des créateurs d'entreprises, Yves Le Pril, fondateur et dirigeant de Conostix SA, une start-up au Technoport, apporte un zeste d'humour : « Mon projet n'a pas été primé. Je n'ai pas reçu les 10 000 euros qui, de toute façon, auraient été vite dépensés. Par contre, j'ai bien profité du réseau des experts pendant une année entière - puisque leurs conseils étaient gratuits. L'entreprise a bien

démarré, lorsque j'avais un premier client, grâce au réseau des conseillers ». Ayant adopté le logiciel libre, l'entreprise d'Yves De Pril travaille dans le domaine de la sécurité informatique. Il souligne l'une des grandes difficultés qui se passent en réalité : en particulier, celle d'être salarié, alors qu'on se prépare à créer un projet d'entreprise.

➤ Sources de financement

Georges Schmit présente le fonctionnement de trois institutions qui offrent des instruments de financement : CD-PME, Eurefi et la société d'investissement à capital-risque Field. Les projets subissent un examen très sélectif. 137 projets ont été présentés à CD-PME, 23 ont été retenus, 11 investissements sont encore actifs à l'heure actuelle; l'encours par projet est limité à 500 000 euros; 3 millions ont été attribués depuis la création de CD-PME.

La journée s'est terminée avec une table ronde, présidée par les associés de PwC, Luc Henzig et Christophe Loly. Le tour de table permet de dégager quelques problèmes, qui sont fréquemment tus. Selon Roland Kuhn, la responsabilité d'entreprise, dans les entreprises familiales, « on l'a dans le sang ». Il rappelle le problème majeur : « 1 500 entreprises seront à reprendre dans les prochaines années » et « la plus-value, lors de la cession d'une entreprise, se trouve dans le foncier ». Il constate que la production artisanale quitte les villes et les villages pour s'implanter dans des zones artisanales.



Le ministre des Classes moyennes, Fernand Boden, a été, hier, l'invité de la première des Journées de l'économie, organisées par le ministère de l'Économie, la Chambre de commerce et PricewaterhouseCoopers.